

Et maintenant l'action...



L'édito

En campagnes !

L'orientation adoptée par le congrès (Tous pour, pas de contre) est mise en pratique dès maintenant.

Dans le bunker de Bercy, les 15 et 16 novembre, les états-majors patronaux, encadrés par les services de la ministre Lagarde, vont plancher sur la meilleure manière de répartir les investissements entre papier imprimé et numérique. A l'abri des regards et des positions des salariés et des syndicats, ils veulent utiliser l'Etat Sarkozy pour annexer le numérique à leurs perspectives de marché. Le congrès a décidé de faire de ces deux journées un rendez-vous de l'action appuyée par une motion envoyée à toute la fédération. Seul le début de la grève reconductible et unitaire des cheminots empêchera d'en faire un rassemblement national. C'est la raison pour laquelle le congrès décide d'un rassemblement régional à Bercy, dont les modalités seront déterminées sans délai. Dans les autres régions, les syndicats ont décidé que des délégations seront dépêchées auprès des directions, munies de la motion de congrès, laquelle exige la tenue d'assises nationales du papier imprimé et du numérique.

Le congrès a adopté des résolutions concernant le droit syndical, la revendication d'une convention collective des salariés du niveau 2 de la distribution de la presse.

Retraites : branle-bas de combat

C'est sur les retraites que l'effort va porter. Bien entendu, les syndicats de la Filpac-Cgt soutiennent sans réserve les revendications et les actions des cheminots, et des autres secteurs publics frappés par

la destruction des régimes spéciaux. Oui, ils appelleront autant de fois qu'il le faudra à les rejoindre, dans la manifestation comme dans l'action.

Mais le meilleur moyen de construire le rapport de forces, indissociable du soutien et de la solidarité, c'est de créer les conditions pour qu'existe un axe revendicatif commun à tous les salariés des industries de la Filpac, et, plus généralement, à tous les salariés du pays. Sur la base des revendications adoptées à l'unanimité du congrès, en référence avec celles préconisées par la Cgt, les syndicats ont décidé de construire ce mouvement et d'apporter leur contribution à une dynamique nationale pour le maintien et l'amélioration du régime général de retraites par répartition.

Comme le projet fédéral l'indique, un collectif de la direction nationale est constitué pour animer une campagne retraite. Elle produit dans les délais les plus courts un tract commun à tous les secteurs, elle met en marche tous les moyens nécessaires à la construction d'un mouvement national unitaire sur la protection sociale, centré sur le régime général des retraites, que Fillon regarde avec l'œil du tueur. Les syndicats sortent du congrès mobilisés, armés d'une orientation et d'une direction correspondante, qu'ils ont mis en place dans un énorme souci d'unité interne.

Lille rime avec action, VI^e congrès avec mobilisation, Filpac avec unité.

Jean Gersin

Secrétaire fédéral à la Communication



Intervention

Marc Peyrade **Politique financière**

Nous nous sommes engagés, sans aucune ambiguïté, pour la mise en œuvre d'une nouvelle manière de faire vivre et agir la fédération. La mobilisation pleine et entière de tous nos moyens est nécessaire, à commencer par les moyens financiers. Dès lors, chacun comprendra aisément qu'une gestion rigoureuse de nos finances s'impose à nous si nous voulons conserver les moyens structurels permettant à la Filpac-Cgt d'assumer toutes ses responsabilités actuelles et à venir.

Pour ce faire, nous ne devons rien négliger, et avant tout dépasser certaines polémiques qui ont pu dans certains cas surgir à propos des finances et parfois nous faire perdre de vue l'essentiel. L'essentiel, c'est désormais la continuité de la Filpac-Cgt et la place qu'elle entend occuper dans nos industries pour faire en sorte que l'avenir ne s'écrive pas sans elle.

L'intervention sur la politique financière que je suis chargé de vous présenter aujourd'hui entend vous proposer des pistes d'actions que la nouvelle direction fédérale devra mettre en œuvre afin d'engager l'impératif redressement de nos comptes. Tout au long des trois dernières décennies nous avons enregistré une chute récurrente de nos ressources liée à une baisse des cotisations.

Durant toute cette période de réels efforts ont été réalisés pour diminuer les dépenses de la Fédération. Toutefois, les ajustements opérés au fil du temps ont été nettement insuffisants pour maintenir l'équilibre entre nos charges et nos recettes. Il en a résulté :

- Le report du versement de cotisations confédérales ;
- Le non-remboursement de l'emprunt contracté, lors de l'acquisition de nos locaux auprès de l'Aful, l'organisme gestionnaire du complexe immobilier de Montreuil ;
- Et plus récemment, le non-paiement de nos charges d'occupation des locaux ;

Notre dette auprès de l'Aful et de la Cgt s'en est trouvée en constante augmentation. Aussi contraignante soit-elle pour la Filpac-Cgt, cette situation n'est malheureusement pas isolée dans la Cgt. De nombreuses fédérations ont été ou sont encore confrontées aux mêmes vicissitudes. Le bien commun que constitue le complexe de Montreuil-sous-Bois fait d'ailleurs actuellement l'objet d'études, sur les coûts de son fonctionnement, sur son dimensionnement, voire même sur sa pertinence. La Filpac-Cgt s'est déjà exprimée sur toutes ces questions en pointant notamment les difficultés de maintenir en l'état un site initialement prévu pour 3 millions d'adhérents alors que nous atteignons tout juste 700 000 syndiqués aujourd'hui.

Pour autant, ne pas être les seuls confrontés à des difficultés financières, être une fédération du privé avec des possibilités de prises en charge limitées, évoluer dans un secteur particulièrement touché par des ruptures technologiques et des transformations du salariat, ne saurait nous exonérer - bien au contraire - de participer à l'effort collectif et solidaire engagé par toute la Cgt pour ne pas mettre en péril son bien commun et redéfinir des règles de financements plus adaptées à la situation du moment.

Même si chacun sait bien que nous n'aurons pas les moyens de réduire notre dette du jour au lendemain, il est néanmoins de notre devoir - et aussi de notre intérêt - de présenter dès 2008 un plan financier crédible qui intégrera une normalisation de nos versements à l'Aful et une régularisation de nos arriérés envers la Confédération.

Pour atteindre cet objectif il nous faut procéder à une révision profonde de notre gestion financière. Un changement de cap qui consiste à élaborer un budget de fonctionnement centré sur le financement des dépenses statutaires que notre Fédération se doit impérativement d'honorer faute de quoi elle risque d'entamer sa crédibilité : il s'agit des charges. Celles-ci sont constituées du paiement du personnel administratif, de l'organisation de CEN, de BF, de la budgétisation des congrès, comités généraux, conférences nationales, des charges d'occupation de nos locaux, des cotisations dues aux différents organismes auxquels nous sommes affiliés et de l'étalement de notre dette auprès de la Cgt.

C'est une orientation fondamentale pour laquelle il est indispensable que notre 6^e Congrès se prononce. Si nous ne le faisons pas, ne doutons pas que des décisions en matière financière seront un jour prises sans que la Filpac-Cgt ait voix au chapitre. Si nous nous engageons à le faire - ne nous mentons pas - cela obligera toute la fédération à lier, bien plus étroitement qu'avant, ses préoccupations organisationnelles et ses possibilités financières. Il en va ainsi des frais de fonctionnement de chaque secteur professionnel et de la communication fédérale qui devront, en conséquence, être financés, pour une part non négligeable, par des ressources complémentaires aux cotisations comme celles générées par l'aide au paritarisme, par des souscriptions sollicitant les syndicats ou les syndicats. Mais également par des moyens supplémentaires à rechercher en développant des produits éditoriaux spécifiques à la Filpac, utiles à nos différents secteurs professionnels et fournissant l'opportunité d'un apport financier via la publicité.

Pour mener à bien cette stratégie - qui consiste, soyons clair, à redimensionner les dépenses de la Fédération de façon propor-

tionnée aux recettes issues des cotisations - la prochaine direction fédérale sera dans l'obligation de procéder à des arbitrages, de gérer des priorités et parfois de conditionner la réalisation de certaines initiatives à la réalité effective des financements disponibles. C'est dire si l'élaboration et le suivi budgétaire constitueront dès lors un acte politique qui devra être assumé avec rigueur et responsabilité par l'ensemble de la direction fédérale.

Certaines dépenses mériteront à l'évidence une attention toute particulière, notamment celles liées aux frais de transport, d'hébergement et de restauration qui représentent à elles seules aujourd'hui 60 % des ressources liées aux cotisations. Il est vrai que dans notre fonctionnement actuel, les difficultés de mise en œuvre de notre démarche syndicale nous entraînent souvent à organiser dans l'urgence des réunions centralisées ou à nous reposer sur des délégués fédéraux à qui l'on fait jouer bien trop souvent le rôle de pompier de service agissant sur tous les fronts.

Une meilleure mise en réseau des militants de la Filpac-Cgt, un travail plus collectif du CEN et du BF, une présence plus importante de son secrétariat à proximité des syndicats dans des réunions décentralisées, peuvent très bien nous faire gagner en utilité et en cohérence, tout en assurant une meilleure efficacité financière. Les économies à réaliser, le meilleur partage des moyens, une plus grande efficacité syndicale, suppose une évolution dans les mentalités et cela à tous les niveaux. Jusqu'à présent les tâches confiées à la fédération par les syndicats étaient financées par le retour d'une partie de la cotisation. Demain, la diminution des moyens fédéraux du fait du nouveau système de versement des cotisations qui se cumulent aux déficits déjà existants, doit engager les syndicats à s'impliquer encore plus dans l'activité fédérale par un apport plus nombreux de militants dans les secteurs, les commissions de travail, l'animation des groupes.

Comme cela a été ratifié hier par le congrès, le CEN qui sera élu se réunira dans les prochaines semaines pour adopter de nouveaux modes de fonctionnement de la direction fédérale. De la même manière nous proposons qu'à cette occasion il adopte un nouveau budget de fonctionnement appliquant les principes que nous venons d'exposer. C'est le sens du mandat que nous vous proposons de mettre en débat et d'adopter dès aujourd'hui. D'autre part, pour le suivi régulier de ce mandat, nous vous proposons également de mettre en débat une évolution du rôle de la commission de contrôle financier que nous allons élire tout à l'heure. Nous pensons sincèrement qu'il est indispensable, pour mener à bien ces réformes, de réorienter la mission de la commission de contrôle financier élue par le congrès et de lui donner les moyens d'aller au-delà de son rôle de contrôle des seules pièces comptables.

En effet, compte tenu de l'orientation nouvelle que nous vous proposons d'adopter, il nous semble nécessaire, pour garantir la transparence et l'équité des démarches économique que nous aurons à engager, de créer les conditions de faire de la Commission de contrôle financier un véritable outil au service de la gestion financière de la fédération. Une véritable force de proposition pour aider à l'action de la politique financière, un véritable élément de dynamique pour amplifier la prise en compte de ces débats auprès des syndicats.

Nos savons d'ores et déjà pouvoir compter sur la solidarité et l'appui de la Cgt pour mener à bien nos démarches.

Nos orientations politiques qui contribuent à l'émergence d'une identité syndicale du salariat de l'information, de la communication et du papier à l'ère numérique, permettent à toute la Cgt de conduire une action efficace autour des exigences démocratiques éthiques et sociale de ce secteur en pleine expansion ; le droit à une sécurité sociale professionnelle pour tous, tout comme notre volonté d'élargir notre champ de syndicalisation correspondent totalement aux orientations prises lors du 48^e congrès de la Cgt.

A ce titre, puisque nous considérons que les Unions régionales Cgt doivent relayer et développer une activité professionnelle et industrielle au plan régional, il semble juste qu'ensemble nous envisagions également de développer des solidarités financières nouvelles. De la même manière, le travail inter-fédéral que nous nous sommes engagé à promouvoir devrait, lui aussi, inclure ces solidarités. De plus, tout ce que nous construisons concernant le statut du travail salarié qui conduit à une confédéralisation d'une partie de notre activité revendicative doit inclure la recherche d'une mutualisation nouvelle des moyens.

Enfin, les impressions et tirages divers que les adhérents de la Filpac continueront de prendre en charge pour des fédérations et la confédération, ou encore notre savoir-faire et notre participation à l'organisation et à la sécurisation des manifestations ou initiatives de la Cgt doivent être versés, eux aussi, au compte d'une solidarité effective.

Avant d'aborder la dernière partie de cette intervention, il nous faut traiter maintenant le sujet des accords de droit syndicaux. En d'autres termes la prise en charge des salaires des militants permanents ou partiellement permanents de la fédération. Le suivi et l'obtention de ces droits syndicaux nécessitent respon-

sabilité et rigueur car comme nous l'avons vu ces dernières années, tout reculé, tout laisser-aller se traduit inévitablement par une fragilisation voire un effondrement du financement de l'activité fédérale.

Notre souci commun de la continuité et de la pérennité de la Filpac-Cgt doit viser à s'en prémunir, toutefois notre action en la matière ne peut se concevoir à n'importe quel prix. Nous devons veiller à ne pas créer les conditions de l'affaiblissement de l'indépendance et de la liberté d'action de la Fédération vis-à-vis des patronats, des entreprises, des institutions. C'est par les temps qui courent, vous en conviendrez, de la plus haute importance.

Actuellement 6 responsables ou collaborateurs de la fédération sont entièrement ou partiellement en charge par la Filpac-Cgt. Au cours de ces derniers mois la direction fédérale sortante s'est à juste titre engagée à réduire le poids financier de ces prises en comptes. Pour ce faire, elle a entamé des négociations en vue d'intégrer dans des plans de départ (Recapp ou PMS) les militants concernés qui répondaient aux critères d'âges nécessaires.

Cette action qui n'est pas encore complètement finalisée justifie la vigilance de tous, et la nouvelle direction fédérale devra incontestablement poursuivre ses efforts et consolider de nouveaux droits syndicaux afin de permettre le fonctionnement de la nouvelle équipe. Cette démarche conditionne en grande partie la possibilité de remplir les engagements tels que nous les proposons aujourd'hui.

Ces droits se justifient pleinement par la fonction d'intérêt général que remplit le syndicalisme et qui dépasse la défense des intérêts des seuls syndiqués. La reconnaissance d'une véritable démocratie sociale est un élément central des orientations du 48^e Congrès de la Cgt. Mais le débat sur la légitimité et la représentativité de l'action syndicale vient de prendre une nouvelle ampleur avec l'affaire des financements occultes du Medef.

C'est par les anciens dirigeants de l'UIMM, qui font bloc autour de leur président délégué général, que l'on apprend que l'UIMM dispose d'une véritable caisse noire destinée à aider les patrons à résister aux grèves. C'est sans doute ce que le patronat appelle « fluidifier le dialogue social ». La caisse noire s'éleverait à 600 millions d'euros. Qui peut raisonnablement affirmer encore qu'elle n'est destinée qu'aux syndicats, fussent-ils jaunes, comme on en a beaucoup connu dans l'automobile, notamment ?

Ce qui risque de surnager de tout cela, c'est sans doute le sentiment que patronat et syndicats s'entendent pour piquer dans la caisse. Tout est amalgamé : les subventions publiques et les cotisations syndicales, le dédoublement des frais de gestion des organismes paritaires et les valises de billet de Denis Gauthier Sauvagnac. La pression monte donc et sous couvert de transparence des comptes, c'est l'indépendance du syndicalisme qui est menacée, plus, même, c'est tout le droit syndical qui est visé. Naturellement les propositions avancées par la Cgt pour rendre démocratiques et transparentes les règles de négociation collective, de validité des accords et réformer la représentativité syndicale et patronale sont passées sous silence. La Cgt a pris l'initiative de s'adresser aux organisations patronales pour exiger que cette question soit abordée lors des toutes prochaines négociations patronat-syndicats. On ne m'enlèvera pas de l'idée que le livre honteux et mensonger d'Emanuel Schwartzberg, paru comme par hasard juste avant notre congrès, ne participe pas lui aussi d'une orchestration médiatique préparant le terrain à une vaste offensive contre nous et le syndicalisme dans la presse. Nous devons en conséquence nous préparer nous aussi à notre niveau à engager les négociations avec le patronat de nos industries en revendiquant fermement que celles-ci abordent la responsabilité sociale des entreprises et des branches professionnelles au regard du rôle de médiation sociale que le syndicalisme en général et que nous en particulier nous assumons pour le bon fonctionnement de la démocratie et du pluralisme des idées dans la société française. C'est dire l'importance et le soin que nous devons apporter à une construction revendicative de toute la Filpac sur ces droits syndicaux.

Un premier bilan d'étape de l'ensemble de cette démarche pourrait être réalisé lors du comité général prévu statutairement à mi-chemin de notre prochain congrès, c'est-à-dire fin 2009. Ce moment important nous permettra de mesurer les résultats obtenus dans la réalisation des actions engagées par la nouvelle direction fédérale. A ce titre nous aurons l'opportunité de faire l'examen des efforts réalisés sur la dynamisation de l'activité de l'association l'Aeilpaac comme l'a exposé tout à l'heure Jean-Marc, des démarches que nous aurons entreprises auprès de l'Aful pour réduire nos charges d'occupation des locaux, et du résultat des discussions que nous aurons menées avec la confédération pour étaler le remboursement de notre dette.

Arrivant à la fin de cette intervention et avant de laisser la place au débat je voudrais souligner qu'il est important que notre 6^e Congrès se prononce sur la démarche politique proposée. Elle vient en complément de l'amendement intégré hier.



Jean-Marc Beauvais L'Aeeilpac

Chers camarades,
J'interviens au nom de l'Aeeilpac (Association des études économiques des industries du livre, du papier et de la communication) qui est, je le rappelle, une association de la Fédération en charge, entre autres, de la formation économique des élus des CE et des délégués syndicaux. Notre association est agréée en tant qu'organisme de formation. Mon intervention portera sur trois thèmes : pourquoi la formation économique des élus ? Pourquoi l'Aeeilpac ? Quelques réflexions sur l'avenir et quelques perspectives.

Pourquoi la formation économique des élus ?

Hier, nous avons débattu et adopté une orientation. Je m'appuierai sur la partie 1 : le syndicalisme, ça sert à revendiquer. Sur ce thème, on peut isoler les têtes de chapitres : globalisation, répartition des richesses produites, stratégie capitaliste, restructurations industrielles, des pouvoirs publics dévoués au marché, etc. Mais, bien sûr, le tout dans un cahier revendicatif portant sur l'emploi et les statuts des salariés avec comme objectif de porter le débat parmi les salariés, et ce dans le but de créer les rapports de forces afin de faire aboutir nos revendications.

Dans les entreprises et les groupes, le patronat tente de nous amener sur le terrain du débat économique. Terrain où, croit-il, nous serions en difficulté pour contrer sa politique. Mais sur lequel nous avons quand même parfois des difficultés à argumenter des solutions alternatives.

Trop souvent, nos élus se laissent entraîner sur les choix économiques des directions présentés, le plus souvent, comme des choix inéluctables et irréversibles. Si nous voulons contester au patronat ses propres choix, convaincre et faire partager aux salariés le bien-fondé de nos argumentations, il va falloir beaucoup mieux comprendre les raisons des choix patronaux à un moment de la vie de l'entreprise. Mais aussi les contrer, par anticipation, sur les questions de l'investissement et de la formation professionnelle, par exemple. Il est indéniable que les questions économiques sont, qu'on le veuille ou non, au centre du débat. La question n'est pas ici, du moins dans le cadre de cette

intervention, de savoir si on est d'accord ou pas, c'est un fait ! Sommes-nous en capacité de contester, avec nos moyens, la communication, je dirai même, par certains côtés, la propagande patronale et gouvernementale sur les questions et les choix économiques des entreprises et des groupes ? L'entreprise est au centre du combat de classes. C'est dans l'entreprise que se construisent les rapports de forces. C'est dans l'entreprise que nous devons aussi mener ce combat. Nous ne pouvons abandonner ce terrain au patronat. Les CE sont les institutions représentatives des salariés dans lesquelles se mène principalement ce débat. Nos élus Cgt doivent être en capacité de le mener dans l'intérêt des salariés.

Pour cela, il faut avoir la connaissance et la maîtrise d'un certain nombre de paramètres sur les choix économiques des directions. Je précise tout de suite qu'il n'est pas question ici de former des élus aux questions économiques des entreprises pour faire d'eux des cogérants.

Notre ambition est bien de donner à nos élus les moyens, les outils nécessaires à l'élaboration de leurs arguments revendicatifs pour contrer le patronat, mais aussi et surtout pour convaincre les salariés de créer les conditions de mise en œuvre des luttes. Nous ne formons pas des experts-comptables, nous formons nos élus Cgt à mieux appréhender les approches économiques sur des bases et des valeurs Cgt.

Pourquoi l'Aeeilpac ?

Les cabinets d'experts-comptables, ici présents à notre Congrès, avec lesquels vous travaillez sur les questions économiques de vos entreprises répondent à notre demande d'identi-



fication des modifications économiques des entreprises et des choix des directions. Malgré toutes les compétences que ces experts apportent aux élus des CE en matière économique, il leur manquera toujours, et pour des raisons évidentes, l'approche et la réflexion Cgt. Le label syndical, c'est nous. L'Aeeilpac n'est pas une association neutre. Elle porte les orientations de la Fédération. Dans un

MIEUX APPRÉHENDER LES APPROCHES ÉCONOMIQUES SUR DES BASES ET DES VALEURS CGT

CE, les élus Cgt portent d'autres réflexions, d'autres réponses que les élus d'autres confédérations, y compris en matière économique. Une formation économique Cgt n'est pas une formation comme les autres, nous y amènerons bien sûr nos valeurs et nos orientations. A partir de ces deux nécessités de concilier la connaissance des mécanismes économiques et le label syndical, nous avons donc construit un programme de formation allant dans ce sens, avec des interven-

tions politiques de camarades de la Cgt et des interventions plus techniques des cabinets d'experts. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : être Cgt, tout en débattant des questions économiques, sans retenue avec les salariés et les convaincre de la justesse de nos arguments. Enlevons-nous tout de suite de la tête que nous convaincrions les interlocuteurs patronaux en face de nous. Notre démarche est bien une démarche de lutte : convaincre les salariés et imposer au patronat.

Au-delà des formations économiques de cinq jours existantes et qui ont bénéficié à environ 150 élus de nos CE, au travers des vingt stages que nous avons tenus partout dans le pays, depuis le Congrès de Nantes, pour les années à venir, nous entendons développer d'autres formations plus circonstancielles, vous en avez quelques exemples à votre disposition, la Gpec par exemple.

Nous entendons faire de l'Aeeilpac un outil beaucoup plus généraliste sur la réponse à vos besoins de formation avec une problématique de taille : quels sont vos besoins réels ? Force est de constater que ce n'est pas le nombre de réponses que nous avons reçues durant notre Congrès sur l'identification de vos besoins qui nous aide beaucoup : soit tous les élus CE présents sont au top de la formation, soit la nécessité de se former sur le rôle économique des CE et des élus Cgt n'est pas prise en compte.

A vous de répondre à cette question. Pour ce qui nous concerne, l'Aeeilpac est à votre disposition.

Réflexions et perspectives

Nous allons tenir, dans quelques semaines, l'assemblée générale statutaire de notre association

qui aura à réfléchir sur cette question. Mais, plus généralement, et cela sera une question que le futur CEN aura à examiner, d'une assemblée des élus Cgt des CE et comités de groupes afin d'identifier les besoins de se donner ainsi les moyens de répondre à vos attentes.

Pour terminer, je voudrais remercier tout d'abord et très sincèrement l'ensemble des cabinets d'experts-comptables et plus précisément les intervenants de ces cabinets mis à notre disposition pour les formations économiques. Ces coopérations doivent se développer. Et nous proposerons, aux cabinets d'experts, des rencontres afin d'échanger sur la nature et le contenu de celles-ci.

Je tiens aussi à remercier tout d'abord Maurice Lecomte pour l'efficacité de son travail de relance des formations économiques durant la dernière période. J'associerai à ces remerciements, Chantal Gazzola et plus généralement tous les intervenants Filpac-Cgt dans les stages. Un très grand merci à tous car, sans vous, rien ne pourrait se faire. Je profite de l'occasion pour sensibiliser les participants à notre Congrès au fait que les stages sont animés par des camarades qui ont aussi des responsabilités syndicales dans leur syndicat et leur entreprise.

Plus nous serons nombreux à animer ces stages et formations, plus la charge de chacun sera facile à assumer. Ne me dites pas que c'est difficile, c'est aussi une question de volonté.

Je prendrai l'exemple d'un camarade présent dans cette salle qui a animé une douzaine de stages sur les vingt que nous avons tenus. Et ce, malgré ses mandats dans son syndicat, son entreprise, son UL. Je veux parler de Patrick Varin du syndicat du Livre de Rouen que je remercie particulièrement de sa disponibilité et de son investissement.

Plus nombreux à animer ces stages, la charge de chacun serait moins lourde, disais-je ! Je fais donc appel à votre engagement et votre investissement. Transmettre le savoir et nos expériences est une impérieuse nécessité pour les nouveaux élus afin de faire vivre nos orientations dans les CE.

Je vous remercie de répondre à cette sollicitation. Merci de votre intervention.

Vive le 6^e Congrès de la Filpac !
Vive la Cgt !





Réponses aux questions

Denis Rayer pour la commission des candidatures

LA COMMISSION des candidatures qui s'est réunie hier a eu en charge de vous faire des propositions afin de doter la fédération d'une direction qui aura comme responsabilité la mise en œuvre des orientations décidées par notre 6^e Congrès.

Le projet fédéral « nouveaux défis, nouveaux espaces, nouveaux espoirs » a donné lieu à d'importants débats dans cette enceinte. C'est normal et c'est le lieu où cela doit se faire.

C'est le débat démocratique. Evidemment, des interrogations, des doutes ont été émis, des appréciations positives ont été portées, des réserves ont été émises, voire des oppositions notamment sur l'orientation, les questions structurelles et de fonctionnement de la Fédération. Des réponses ont été apportées.

La nature et la diversité des interventions, les arguments échangés, quelquefois vivement, ont eu le mérite d'éclairer les congressistes sur les enjeux de ce congrès. Et c'est justement en connaissance de cause que le Congrès s'est prononcé. En adoptant le projet fédéral à 77,6 %, il a sans conteste décidé de la voie à suivre et du même coup défini les moyens à utiliser pour ce faire. La composition du Cen s'inscrit donc dans cette démarche.

Présentés par les syndicats, qui se sont engagés à favoriser leur activité fédérale, les futurs membres du Comité exécutif national - qui ne représenteront pas leur organisation dans cette instance - seront chargés de diriger la Fédération jusqu'au prochain congrès.

Les membres du Comité exécutif national auront toutes et tous un rôle actif à jouer à ce niveau de responsabilité. Comme évoqué dans ce Congrès, ces tâches seront définies à l'occasion d'un séminaire du Cen qui se tiendra les 6 et 7 décembre prochains.

lesquelles la commission a travaillé.

Elles étaient réparties comme suit : Ile-de-France, 43 ; Sud-Est, 12 ; Sud-Ouest, 11 ; Nord, 10 ; Est, 7 ; Ouest, 4.

Composées de : 55 ouvriers, 22 ictams, 4 employés, 4 journalistes, 2 retraités. 41 de la presse, 15 du labeur, 13 du papier, 8 de la distribution, 7 de la publicité, 3 de l'édition. 7 femmes, 80 hommes. Sur la base du document fédéral voté hier par le Congrès, la commission a donc eu à prendre en compte plusieurs critères, définis par le Cen sortant, à l'analyse de son bilan des quatre années précédentes, pour retenir ou non des candidats et présenter une liste à vos suffrages. Le texte intitulé « engagements des membres du Cen », accompagnant l'appel à candidatures envoyé dans tous les syndicats et dont j'ai évoqué plusieurs points plus haut :

- la nécessité de rajeunissement, de féminisation, de mieux représenter les Ictams ;
- la représentation des secteurs d'activités en veillant à une présence significative des nouveau ;
- la dimension territoriale (zones Filpac, représentation de la filpac au niveau des régions Cgt.

Le tout sans trop restreindre une partie du Cen sortant, déjà impliquée dans les responsabilités de direction fédérale.

Compte tenu de toutes ces conditions, la commission a été confrontée à la question du nombre. Ainsi, l'objectif de passer de 84 membres dans la dernière mandature à une cinquantaine de membres pour le futur Cen est apparu trop ambitieux et impossible à tenir.

Par exemple, une hypothèse à 54 n'aurait pas permis une représentation satisfaisante des secteurs nouveaux et surtout réduit de façon préjudiciable la représentation de nombreuses zones géographiques. Ce qui n'était pas envisageable eu égard aux objectifs de redéploiement territorial de l'activité fédérale projetés. Tout en voulant poursuivre le dépassement du calcul mathématique « poids des syndicats et nombre de candidats » déjà engagé au congrès de Nantes, la commission a surtout été attentive au maintien d'un certain équilibre entre les territoires et à l'entrée des nouveaux secteurs.

Mais cela est vraiment très relatif... et c'est un sujet important que la direction fédérale aura à

traiter.

Dans sa recherche pour favoriser l'entrée de nouveaux et nouvelles camarades, la commission a été amenée à « libérer de la place ». Elle suggère donc que les délégués fédéraux ne soient pas retenus comme candidats au Cen. Cette proposition qui est faite au congrès de ne pas retenir les délégués fédéraux est motivée. Elle prend appui sur les décisions prises en la matière par le Congrès, à savoir, « la fonction de délégué fédéral est en phase transitoire et des moyens plus adéquats au fonctionnement fédéral seront définis au profit d'un engagement supérieur des membres du Cen ». Cependant, la commission est consciente que leur rôle



dans la mise en œuvre de l'activité de la Filpac a été et est considérable, que leur connaissance des syndicats, du terrain, leur expérience pourront être utiles aux membres de la direction fédérale qui va être renouvelée de façon importante. Par conséquent, la commission considère qu'ils devraient être associés au Cen et propose de traiter leur présence dans l'instance dirigeante pas seulement en tant que délégués fédéraux. Malgré cet espace libéré par les six délégués fédéraux concernés, le nombre de candidats retenus a rapidement atteint la soixantaine. Un débat vif s'est ouvert sur certaines candidatures, traduisant en fait des positionnements divergents ou opposés déjà exposés dans le Congrès depuis deux jours.

Rappelant les critères définis par le Cen sortant et les orientations décidées, la quasi-totalité de la commission estimant qu'ils étaient globalement respectés, a arrêté la liste à 64 noms. Si le congrès retient les six délégués

fédéraux associés au Cen, ce sont 70 camarades qui devraient y siéger. L'objectif fixé d'une cinquantaine de membres est donc largement dépassé et d'une certaine façon le congrès pourrait considérer que la commission n'a pu remplir ce qu'on pourrait qualifier de mandat. En effet la dimension du futur Cen si le congrès retient la proposition, pourrait remettre en cause la périodicité de ses réunions, vu sous l'aspect budgétaire.

La commission propose donc une liste de 64 candidates et candidats au vote du Congrès, composée de 39 membres du Cen sortant sur les 48 qui se représentaient et de 25 candidatures nouvelles.

De ce fait, 17 candidatures figurant sur la liste d'origine ne sont pas retenues.

La commission insiste sur le fait que ce ne sont pas des « retoqués à l'examen ». Ils sont des membres de la direction fédérale en puissance. Pour tous ces camarades la commission propose que la direction fédérale qui sera élue définisse de quelle façon elle entend, d'une part, valoriser leur engagement exprimé par leur acte de candidature, d'autre part mettre à profit leurs expériences, utiliser leurs compétences en leur proposant une tâche, une responsabilité dans l'activité fédérale.

En faisant cette proposition, la commission prend aussi la mesure des changements en cours et à venir dans notre Fédération. Ils ont été débattus et décidés pendant le Congrès, à savoir : des équipes en renouvellement, la réorganisation du travail fédéral, la poursuite des évolutions de la Filpac, sa place dans l'espace

confédéral en référence aux orientations du 48^e Congrès sur la question des champs professionnels... La direction de notre Fédération est donc évolutive par choix et par nécessité.

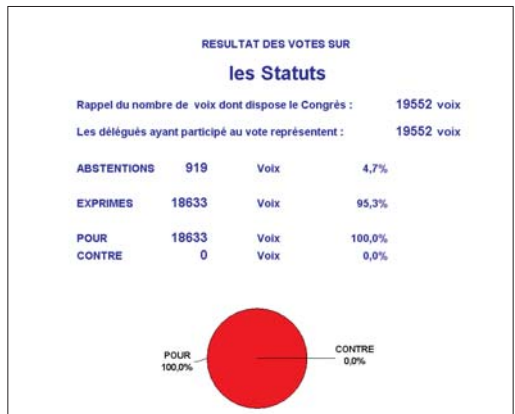
Elle doit être capable, avec ses syndicats, d'être plus réactive dans un contexte où tout bouge très vite.

La modification des statuts permet désormais au Cen de procéder aux adaptations nécessaires en tant que de besoin, en fonction des nécessités et des possibilités.

Le comité général, dans deux ans, outre sa tâche de vérifier la mise en application des orientations du Congrès, de mesurer le fonctionnement fédéral et d'en tirer les enseignements, pourra procéder à des renouvellements dans la direction fédérale en fonction du mouvement « sortants/entrants ».

Sachant qu'un certain nombre de camarades vont assurer la transition pendant ce laps de temps, les actuels candidats non retenus par le congrès pourront alors être sollicités. Cette perspective est importante notamment au regard du renouvellement des collectifs syndicaux dans nos bases, de l'apparition de nombreux jeunes, militantes et militants qui exercent des responsabilités dans leur entreprise, leur groupe, les secteurs d'activités fédéraux, voire dans l'activité internationale... Les participantes et participants à notre congrès en sont l'illustration.

Dans cette configuration restent fortement représentés nos secteurs graphiques et papetiers qui en terme d'organisation constituent l'ossature de la Filpac. La présence de camarades de la presse a été réduite pour permettre



Réponses aux questions



l'entrée de nouveaux secteurs qui seront mieux pourvus que dans le précédent Cen : la publicité, l'édition, la distribution. Le nombre des ouvriers représente les 2/3 des candidats. Les lctams commencent à affirmer leur place dans la nouvelle direction fédérale. Des journalistes y apparaissent. La représentation des femmes (inférieure à 10%) est encore loin d'être suffisante au regard du nombre de salariées qui relèvent de nos secteurs d'activités. Ce qui implique la responsabilité de nos syndicats. La répartition géographique appelle quelques commentaires : elle laisse à penser qu'un trop grand nombre de candidats (presque la moitié) émane de la zone Ile de France.

Ce déséquilibre apparent n'est qu'en partie vrai et il est à préciser que les départements de cette zone recèlent plus de 220.000 salariés, dans tous les secteurs que couvre la Filpac. Toutefois, on remarque que certaines zones restent peu ou sous représentées.

D'autres espaces géographiques sont de véritables « trous » dans la cartographie de la Filpac. C'est le cas pour la partie centrale du pays, en raison non pas d'absence d'activités graphiques, papeteries et autres, mais de l'insuffisance d'implantation syndicale. Voilà qui devrait donner quelques idées quant aux objectifs à atteindre en matière de recrutement syndical, d'implantations de bases nouvelles par le redéploiement de l'activité fédérale. La future équipe de direction fédérale aura à veiller à ces équilibres afin d'éviter que d'aucuns se sentent les parents pauvres de la Filpac. Cela est d'autant nécessaire que sa représentativité a besoin d'être renforcée dans l'ensemble du tissu industriel et des activités de la communication, très disparate en terme de taille, de nature et d'organisation des entreprises, de diversité du salariat.

Commission de contrôle financier

Cette commission aura un mandat très important à remplir. Au-delà de la vérification de la bonne tenue des comptes, de la maîtrise des dépenses, de la surveillance de la régularité des règlements des cotisations par les syndicats, elle devrait avoir un rôle dynamique à remplir en terme de politique financière. Les quatre candidatures présentées : de ux de la zone nord et deux de la zone Ile-de-France sont retenues par la commission.

RESULTATS ELECTIONS COMITE EXECUTIF NATIONAL

NOM Prénom	POUR	Contre	%
AKOUN Pascal	12787 ELU	6765	65,40%
ALTMANN Romain	18345 ELU	1207	93,83%
AUDONNET Serge	19208 ELU	344	98,24%
BAURET Patrick	18983 ELU	569	97,09%
BEAUVAIS Jean-Marc	17245 ELU	2307	88,20%
BENETEAU Steve	19208 ELU	344	98,24%
BERTIN Patrick	19158 ELU	394	97,98%
BLANDIN Olivier	14757 ELU	4795	75,48%
BOUSLIN Najib	19208 ELU	344	98,24%
BRETEAU Dominique	19208 ELU	344	98,24%
BUSSON Emmanuel	19208 ELU	344	98,24%
CHANUDET David	19208 ELU	344	98,24%
CHAUVEAU Bruno	19208 ELU	344	98,24%
CHEMIN Jean-Jacques	19165 ELU	387	98,02%
CHEURFI Samira	19208 ELU	344	98,24%
CIONA Mario	19208 ELU	344	98,24%
COMBEBIAC Jean-Pierre	14468 ELU	5084	74,00%
DEMARCHI Alain	19208 ELU	344	98,24%
DESOUSA Jean-Paul	14691 ELU	4861	75,14%
DUGUE David	19208 ELU	344	98,24%
DURIN Jacques	15465 ELU	4087	79,10%
FABERT Gérard	19152 ELU	400	97,95%
FIATTE Pascal	15601 ELU	3951	79,79%
FOUCAUD Eric	19208 ELU	344	98,24%
FOURNET Cyrille	19208 ELU	344	98,24%
FOURNIER Sylvain	19208 ELU	344	98,24%
FRIOUR Daniel	19208 ELU	344	98,24%
GABORIAU Laurent	19208 ELU	344	98,24%
GERSIN Jean	14721 ELU	4831	75,29%
GLACHANT Didier	19208 ELU	344	98,24%
HENON Sylvie	19208 ELU	344	98,24%
JOSEPH Laurent	12565 ELU	6987	64,26%
KHALIFI Nadia	19208 ELU	344	98,24%
LEFEBVRE Pascal	19208 ELU	344	98,24%
LETREGUILLY Gérard	16477 ELU	3075	84,27%
LORREYTE Lucien	19146 ELU	406	97,92%
LUCIC Zoran	19169 ELU	383	98,04%
MAHAUD René	19141 ELU	411	97,90%
MARECHAL Jean-Philippe	12334 ELU	7218	63,08%
MARTINEZ Jean-Pierre	18241 ELU	1311	93,29%
MATHE Michèle	18289 ELU	1263	93,54%
MEJAS DE HARO Anne	19208 ELU	344	98,24%
MULLER Michel	15323 ELU	4229	78,37%
NORGUEZ Marc	11970 ELU	7582	61,22%
PEILLON Antoine	14757 ELU	4795	75,48%
PEREZ Bernard	19208 ELU	344	98,24%
PEYRADE Marc	14570 ELU	4982	74,52%
PONCET Christian	16966 ELU	2586	86,77%
PUIFOURCAT Stéphane	17995 ELU	1557	92,04%
RAVE Jean-Marie	18458 ELU	1094	94,40%
REMANDE Denis	19208 ELU	344	98,24%
RENOIR Gilles	19208 ELU	344	98,24%
ROPERT Jean-François	12293 ELU	7259	62,87%
ROUSSEAU Frédéric	19202 ELU	350	98,21%
ROUSSELLE David	19208 ELU	344	98,24%
SAILLIOT Franck	19208 ELU	344	98,24%
SCHOENE Edouard	18367 ELU	1185	93,94%
SENECAL Gérard	19208 ELU	344	98,24%
SPARHUBERT Franck	19208 ELU	344	98,24%
TACON Guillaume	19165 ELU	387	98,02%
TARDIVEAU Denis	19173 ELU	379	98,06%
VIAUD Jean-Pierre	18993 ELU	559	97,14%
WATTIEZ Xavier	19173 ELU	379	98,06%
WILF Richard	15523 ELU	4029	79,39%

SECRETARIAT

Patrick Bauret
Revendications, secteur papier
David Dugué
Organisation
Laurent Gaboriau
Revendications, nouveaux secteurs
Jean Gersin
Communication
Pascal Lefebvre
Revendications
Michel Muller
Secrétaire général
Marc Peyrade
Administrateur de la Filpac-Cgt politique financière

BUREAU FEDERAL

Serge Audonnet
Patrick Bauret
Jean-Marc Beauvais
Bruno Chauveau
Jean-Pierre Combébiac
David Dugué
Gérard Fabert
Pascal Fiatte
Eric Foucaud
Laurent Gaboriau
Jean Gersin
Pascal Lefebvre
Gérard Letrégouilly
René Mahaud
Jean-Philippe Maréchal
Anne de Mejias de Haro
Michel Muller
Marc Norguez
Antoine Peillon
Marc Peyrade
Jean-Marie Ravé
Jean-François Ropert
Franck Saillot
Richard Wilf

COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER

	pour	contre	%
Loïc Daniel	19270 élu	282	98,56%
Eric Martin	18375 élu	1177	93,98%
Sookkalligum Mike	19270 élu	282	98,56%
Dhorain Jacques	19270 élu	282	98,56%



Direction fédérale

présentée par Guy Peyronneau

Nous voici arrivés dans la dernière ligne droite de notre 6^e Congrès. Attendus avec impatience par beaucoup de militants, ces trois jours et demi très denses de réflexion, de débats, de décisions auront paru bien courts. Rien d'étonnant à cela au vu du programme qui nous était proposé ;

donner de la consistance au slogan de notre Congrès : nouveaux défis, nouveaux espaces, nouveaux espoirs. Au moment de présenter le nouveau secrétariat fédéral, il ne m'appartient pas de tirer quelques conclusions que ce soit, mais je me permettrai de pointer quelques éléments forts parmi les décisions d'orientation qui vont jalonner l'activité fédérale pour les quatre prochaines années et qui sont autant de chantiers à mettre à œuvre :

- volonté réaffirmée d'être la fédération de tous les salariés de la communication pour aujourd'hui et pour demain ;
- volonté de s'engager résolument dans une démarche sur l'emploi unifiant les différents secteurs
- engagement ferme de rassembler et construire un cadre social où le travail se trouve reconnu par un véritable statut du travail salarié et sur les parcours professionnels bénéficiant d'une véritable sécurité sociale professionnelle
- une démarche revendicative renforcée par la mise en œuvre de chartes revendicatives élaborées avec les salariés, dans l'unité la plus grande et prenant en compte les revendications en matière de perspectives professionnelles, industrielles, sociales
- ambition de donner au syndicalisme de masse sa vraie dimension, lancer une campagne de syndicalisation permanente et construire une fédération utile aux salariés, véritable outil pour les syndicats.

Et la Fédération, nous la voulons comment ?

Efficace et rassemblée indiquait déjà le document d'orientation. Dans son introduction au cinquième thème, Michel rappelait hier, le long chemin parcouru par la Filpac, ses évolutions, ses modifications, comme tout être vivant.

Depuis 1986, notre Fédération a évolué au fil des ans, elle continuera ainsi, elle se modifiera, changera comme vous le déciderez, avec la conviction profondément ancrée, et largement partagée, que ce qui unit doit être bien plus fort que ce qui pourrait nous diviser.

Vous me permettrez d'ajouter que notre Fédération (tout comme la Cgt) est un héritage des plus précieux qu'il nous appartient de préserver et de faire fructifier.

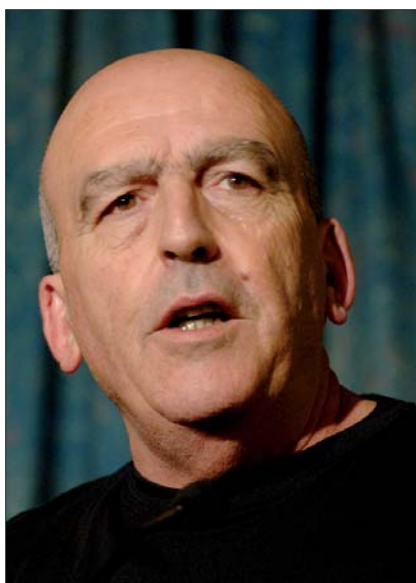
J'arrêtera là l'énumération d'engagement que nous avons pris ensemble ; c'est donc dire que la liste n'est pas exhaustive.

Le document d'orientation de notre 6^e Congrès, j'oserai le qualifier d'ambitieux et d'offensif.

Ambitieux parce que nous mettant en

situation de conquérir de nouveaux espaces, de relever de nouveaux défis et de porter de nouveaux espoirs.

Offensif puisque, s'appuyant sur la prise en compte des besoins et revendications des salariés, il ne se contente pas de rechercher les moyens de préserver les acquis, il est résolument tourné vers de nouvelles conquêtes pour tous, de tous secteurs d'activités, et quelle que soit la



situation de chacun : précaires ou à statut, actifs ou retraités.

Mais nous savons tous ici que rien ne se fera sans un engagement déterminé de tous les militants de notre organisation. Il reviendra à la nouvelle équipe de direction fédérale la responsabilité de faire vivre ses orientations, Cen, Bureau fédéral et secrétariat.

Pour en revenir au nouveau secrétariat, que le Cen vient d'élire, il est bien évidemment partie intégrante de l'équipe de direction fédérale, allant au-delà du rôle « traditionnel » dévolu à cette instance. Il sera nécessairement et utilement l'équipe d'animation et d'impulsion de l'activité fédérale.

Comme l'a indiqué Michel dans l'introduction au débat sur le cinquième thème hier « il est proposé de structurer un secrétariat autour de la plupart des responsabilités transversales, mais constituant surtout une équipe en mesure de répondre collectivement à toutes les sollicitations auxquelles la Fédération doit faire face : celles venant des syndicats, mais aussi des organisations Cgt et des organisations internationales dont l'activité est en constante progression ».

A ce stade de mon intervention, et au moment de présenter les membres du secrétariat, je me dois d'indiquer à l'ai-

nable assistance que consigne m'a été donnée de faire dans le sérieux, d'éviter les notes d'humour approximatives, les blagues à deux balles et de ne pas filer les métaphores. Comme si...

Pourtant, autour du mot équipe, il y a de quoi faire ! Equipe, sport collectif, football, rugby, la liste peut être longue.

Et dans une équipe, il y a nécessité d'avoir un capitaine. Joueur d'expérience, capable de rassembler les énergies, capable de transcender ses troupes, mais également de les calmer si nécessaire, ayant une bonne vision du jeu, apte à anticiper, à préparer avant le coup de sifflet final, le match suivant.

Ce capitaine, le Cen l'a sélectionné, et le Cen l'a élu Secrétaire général de la Filpac-Cgt, c'est Michel Muller.

Homme de défi, capable d'imagination, prompt à agir, à la recherche de la solution la mieux adaptée, il pourrait être arriéré dans une équipe de rugby (sport qu'il affectionne, et plus particulièrement la section paloise) prenant, quand la pression se fait forte, l'initiative qui apportera la bouffée d'oxygène, ne craignant pas le contact, il ne rechignera pas à se lancer dans la mêlée.

Inutile de préciser que des nerfs solides lui seront indispensables.

Vous l'avez entendu ce matin proposer quelques pistes visant à assainir les finances et solidifier l'édifice fédéral, adoptée à l'unanimité par les congressistes, il aura dans l'équipe la responsabilité de la politique financière de la fédération. Le Cen l'a élu secrétaire fédéral, administrateur de la Filpac. J'ai nommé Marc Peyrade. Pour continuer dans l'esprit de la formation de l'équipe, un homme de poids au sens propre, une taille, une carrure qui impressionnent l'adversaire, l'imposent au cœur de la mêlée. J'irais jusqu'à dire que c'est notre Chabal à nous ! Pourquoi pas ? Tenace, pugnace, capable de se surpasser et de pousser fort dans les « mûles » pour aller vers l'essai.

Introduisant le débat sur le quatrième thème, chacun a pu constater sa détermination. Incontestablement, il a sa place dans l'équipe dans laquelle il assumera sa responsabilité du secteur organisation. Il a été élu secrétaire de la fédération par le CCN. Tout le monde aura reconnu David Dugué.

Au regard des statuts de la Fédération, seuls les trois postes que je viens de citer sont obligatoirement attribués. Mais, tourné vers l'offensive, le Cen a décidé de compléter sans plus attendre l'équipe qui recevra le renfort d'une ligne d'attaque conquérante et de qualité.

Mes connaissances rugbystiques limitées me font hésiter sur un positionnement pertinent. Collé à la mêlée, à l'ouverture, à lui de voir. Ce dont nous pouvons être sûrs, c'est qu'il saura s'adapter au poste pour assumer la responsabilité qui lui est confiée.

Au centre de l'attaque, au cœur de l'offensive, il devra s'employer à rechercher les convergences revendicatives transversales. Il est responsable de la politique revendicative fédérale.

Le Cen a élu Pascal Lefèbvre secrétaire fédéral.

Ligne d'attaque renforcée pour être plus offensive, elle est complétée par un ailier déjà connu de tous dans la fédération. Il a démontré sa volonté d'aller de l'avant, promoteur pour notre fédération de la charte revendicative papetière, il ne craint pas l'innovation. Dans un secteur pris dans la tourmente de la mondialisation, il sera un atout précieux.

Il aura la charge de concrétiser par de nombreux essais, n'en doutons pas, le travail déjà entrepris. Le secrétaire fédéral, responsable du secteur papier, élu par le Cen, c'est Patrick Bauret.

Sur l'autre aile, un renfort expérimenté au physique d'ailier de débordement habitué aux combats plutôt rudes dans des secteurs où le sport syndical que nous pratiquons n'a pas toujours, pas encore, droit de cité.

Il portera avec efficacité et persévérance les couleurs de l'équipe dans les nouveaux espaces que nous entendons conquérir.

Il assumera la responsabilité revendicative dans les nouveaux secteurs.

Elu par le Cen, Laurent Gaboriau est secrétaire fédéral.

Enfin pour boucler l'équipe, peut-être manque-t-il un pilier. Au sein de la mêlée, c'est un rôle ingrat qui nécessite d'aller au charbon. Aimant le combat, il le fait volontiers, mais l'œil aux aguets, toujours en alerte, il capte la moindre information utile qu'il s'empresse de transmettre. Il est taillé pour le rôle. Il sera le responsable du secteur communication de la fédération.

Il est élu secrétaire fédéral par le Cen. J'ai nommé Jean Gersin.

Voici présenté l'ensemble de l'équipe d'animation et d'impulsion de l'activité fédérale que nous nous sommes donnée.

Les références rugbystiques imposent que je n'oublie pas de faire référence à un rite immuable, spécifique à ce sport. Je veux parler de la troisième mi-temps, où chacun se retrouve même après les plus durs combats. Ses pratiques existent dans nos rangs, il faut les préserver elles créent des liens de fraternité et de solidarité indispensables.

Nouveaux espaces, nouveaux défis, nouveaux espaces

Une volonté

Un projet

Une équipe, les moyens de nos ambitions. Pour que vive la Filpac Cgt ! Pour que vive la Cgt !

Michel Muller



Hommage et gratitude aux militants

Chers camarades,

Il m'échoit d'assurer ici un point de l'ordre du jour libellé « Salut aux partants ». Cet intitulé est mal venu car cela signifierait que je dois saluer des camarades qui arrivent en quelque sorte au bout de leur parcours militant. Or, nous ne sommes pas du tout dans ce cas de figure et je vais ici rendre un hommage et exprimer toute notre gratitude à des camarades qui, à l'occasion de ce congrès, ont choisi d'assumer leur militantisme différemment au sein de notre Fédération ou de la Confédération.

En effet, nous avons décidé, lors de ce congrès, un renouvellement important de la direction fédérale. Tous les camarades que je vais citer ont contribué à cette démarche en libérant des responsabilités qu'ils assumaient pour permettre l'arrivée des nouveaux. Mais ce n'est pas pour autant que pour la plupart d'entre eux la vie militante s'arrête, bien au contraire comme nous le verrons.

D'autre part, nous vivons également une nouvelle manière de militer. De plus en plus dorénavant, de jeunes militants sont prêts à assumer des responsabilités à condition de maîtriser leur parcours. En clair, on peut participer, durant un ou deux mandats à telle ou telle instance de la Cgt, mais en préservant la possibilité d'un retour à l'emploi. Cela posera de plus en plus fortement la question des droits syndicaux et de la validation des années de militantisme dans la carrière d'un salarié.

Cet hommage à ce congrès sera l'occasion de saluer des camarades du Bureau fédéral, du secrétariat mais aussi de quelques autres qui, pour des raisons ou d'autres ont été des personnes dont le passage à la Fédération nous a fortement marqué.

Ils étaient des piliers du Bureau fédéral :

René Berthier. René est à présent retraité. Le parcours de René n'a pas débuté avec son entrée au BF lors du congrès de Nantes, Bureau dont il n'a pas pu suivre autant qu'il le voulait les réunions pour des raisons familiales. Comme tout bon correcteur, relevant d'une des pensées historiques qui animent le mouvement ouvrier depuis le XIX^e siècle, René portait haut et fort les analyses et avis de son syndicat que je voudrai ici

saluer. Notre Fédération s'honore d'avoir, parmi ses syndicats, certains qui affichent leur différence et nous avons toujours tenu, même dans des moments difficiles, que celle-ci puisse s'exprimer même quand elle allait à contre-courant de ce que pensait la majorité. Et il ne nous serait jamais venu à l'idée de l'en empêcher. René, merci d'avoir été là quand il le fallait et nous savons bien que ton implication chez les retraités nous permettra de continuer à militer ensemble.

Patrick Chatet. Il fut élu au Comité fédéral national de la FFTL en 1983, l'année de ses 30 ans. Secrétaire du syndicat de Poitiers, secrétaire régional FFTL Poitou Charentes, Patrick a été

en place par l'OPCA des industries graphiques.

Chantal Danner. Vous la connaissez mieux sous le patronyme Holländer, elle vient d'en changer, cela aussi fait partie de la vie. C'était une des plus jeunes du BF, élue au CEN et au BF au congrès de Nantes. Employée au DNA, elle est devenue la déléguée syndicale de cet important quotidien régional.

Après la transformation qu'a subi notre Syndicat national des employés de la presse et du livre, Chantal accepta d'animer un secteur fédéral nouveau créé à Nantes, celui des employés. Elle y mit toute son énergie et les employés de la presse se souviendront du travail fait au sein

de ce secteur. Mais nous n'avons pas pu, collectivement, développer l'activité « employé » dans les autres secteurs, pour dépasser ce que le Syndicat national assumait auparavant. Cette question reste ouverte et sera traitée au sein du secteur Organisation. Merci Chantal d'avoir pu maintenir cette particularité employée au sein de notre Fédération, nous ferons en sorte que cet investissement ne fut pas vain.

trouvé scission de son syndicat et n'a ménagé aucun effort, je l'ai vécu souvent avec lui, pour le rassembler à nouveau. C'était le but qu'il fallait atteindre avant de passer la main, sinon il ne l'aurait pas fait, j'en suis persuadé. Rien que pour cela, la FILPAC lui doit beaucoup. Elu au CEN et au BF depuis 1986, il devient l'animateur de l'activité internationale de la Fédération et sa réputation dépasse largement les frontières de notre pays. Il participe à la mise en place de la Fédération graphique européenne et occupe, depuis ce temps, des responsabilités dans la direction de l'organisation européenne, à présent Uni Graphique. Président du Comité des multinationales

Daniel, né en 1949, est un militant qui sillonne profond là où il passe. Il a ses doutes, ses avis parfois tranchés et qui ne reflètent pas toujours l'orientation confédérale c'est vrai. Mais il affirme ses convictions avec une telle honnêteté que ses interventions force toujours le respect. Nous avons nos désaccords, mais quand un débat est basé sur la franchise, cela conduit à un respect mutuel qui donne aux discussions un profond intérêt. Musicien émérite, basse dans son orchestre, il est aussi un ténor du syndicalisme de proximité. Daniel va continuer, comme délégué fédéral, membre à ce titre du CEN, à parcourir les terrains et se battre pour développer la syndicalisation, une des tâches qui lui tient le plus à cœur.

Patrice Pétrault. Lui aussi est né en 1949. Patrice est un vieux routier, s'il me permet l'expression, du syndicalisme. Il a sévit au PMU avant de devenir trésorier de notre Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens, en 1983, aux côtés de notre ami Alain Obadia. En 1992, le Syndicat national des cadres et techniciens du livre, devait remplacer son secrétaire général, Roger Laurent. C'est Roger qui songea à Patrice et c'est ainsi qu'il fit son entrée à la FILPAC, le jour d'une manifestation qui a marqué les esprits, celle à l'imprimerie de Bernay dans un conflit qui nous opposait à Alain Ayache.

En 1994, il devint membre du Bureau Fédéral. Patrice a assumé une des évolutions les plus complexes dans notre organisation : transformer un Syndicat national en une Union fédérale. En prenant le temps qu'il fallait, en trouvant les compromis nécessaires, il réussit en 2001 et devint le premier secrétaire général de l'Ufict Livre et Communication. Patrice, maire adjoint de sa petite ville, va sûrement consacrer plus de temps à ses concitoyens qui l'ont élu et réélu depuis.... Et préparer les échéances de 2008 avec l'énergie qu'on lui connaît.

Denis Rayer. 1949 fut apparemment une grande cuvée, puisque c'est aussi son année de naissance. Dans la FFTL, il fut le délégué régional du 17e groupe, celui dans lequel figurait l'île-de-France. Déjà à cette époque, le climat passait assez rapidement du beau au variable, parfois à la tempête... Denis restait zen et travaillait. Si aujourd'hui nous



un militant confronté à un patron de combat, celui de l'imprimerie Aubin, qui a tenté à maintes reprises de le licencier. Cela nous a valu, entre autres, la bataille de Poitiers, lors d'un procès devenu mémorable et où toutes les forces de notre Fédération étaient là pour soutenir Patrick.

Nous avons gagné cette bataille et il a ainsi pu assumer son militantisme dans des conditions plus normales, participant dès lors à toutes les négociations du travail. Entré au Bureau fédéral à Nantes, il le quitte aujourd'hui tout en restant dans l'équipe du travail. Il faut rappeler que c'est à Patrick que nous devons la mise en ligne sur Internet, et commentée, de la convention collective du travail, la seule à ce jour dans cette forme. Il est également le représentant de la Fédération à l'Observatoire mis

de ce secteur. Mais nous n'avons pas pu, collectivement, développer l'activité « employé » dans les autres secteurs, pour dépasser ce que le Syndicat national assumait auparavant. Cette question reste ouverte et sera traitée au sein du secteur Organisation. Merci Chantal d'avoir pu maintenir cette particularité employée au sein de notre Fédération, nous ferons en sorte que cet investissement ne fut pas vain.

Philippe Givert. Un congrès n'y suffit pas pour narrer son parcours! La tenue de celui-ci à Lille, c'est sa volonté et elle ne date pas d'hier. Philippe, né en 1950, imprimeur et militant à l'Imprimerie Nationale à Douai dès 1979, entre au CFN de la FFTL en 1982 et est élu, en 1986, secrétaire régional du Nord Pas-de-Calais. Il a connu cette désas-

UNI Graphique Europa, il participe activement à la Commission activités revendicatives de cette organisme.

Philippe prend sa retraite et bien que profondément attaché à sa région, va aller vers d'autres lieux. Mais il continuera d'assumer, pendant le temps qu'il faudra, des responsabilités à UNI et au sein du secteur international de la Fédération pour aider, entre autres, à notre jeune relève à voler de ses propres ailes.

Daniel Loubère. Depuis le congrès de Bombannes, en 1986, il est des nôtres ! Et (je sais que cela lui fera plaisir) il n'a pas changé ! Déjà membre du Comité exécutif de la FTIP, dès 1983, il deviendra le secrétaire régional d'Aquitaine, chargé de l'animation du secteur Cartonage au sein de notre Fédération.



Michel Muller

avons un syndicat Cgt chez Québecor à Mary-sur-Marne, c'est à Denis qu'on le doit. Nous avons rarement vu une démarche aussi intelligente, aussi maîtrisée pour monter un syndicat. Denis était présent devant l'entreprise sans relâche, contactant les syndiqués potentiels un à un, en-dehors de l'entreprise tellement le risque était grand qu'ils puissent être licenciés dès que le patron de l'époque, Jean Didier, avait vent de la création possible de la Cgt. Denis entra au CEN en 1986 et au bureau fédéral en 1998. Animateur du secteur lauréat, il est de toutes les luttes qui s'y déroulent, les syndicats savent qu'en appelant Denis, ils auront sur le champ une réponse, une présence s'ils le souhaitent. Lui aussi va continuer à assurer l'activité de délégué fédéral dans sa zone et s'impliquer particulièrement dans la syndicalisation, activité dans laquelle il est comme un poisson dans l'eau.

Deux secrétaires fédéraux ont également fait le choix d'une autre activité :

Stéphane Puifourcat. Il nous a rejoint au congrès de Nantes comme un des plus jeunes militants entrant dans la direction fédérale, à 34 ans. Secrétaire du syndicat Québecor à Corbeil, Stéphane nous a tous frappés par sa maturité politique, ses capacités de rassembler, de mener une lutte avec autour de lui des militants chevronnés. Respectés par les travailleurs mais aussi par les directions successives de son entreprise, Stéphane a été acquis une sérieuse expérience dans les combats que devaient mener les travailleurs de Corbeil pour assurer l'existence et l'avenir de leur entreprise.

Il prit la responsabilité de secrétaire à l'organisation de notre Fédération en 2003 et fut élu membre de la CE confédérale, au congrès de Montpellier. Là aussi, il fut le plus jeune élu de la direction confédérale et très vite la confédération décéla ses grandes capacités pour lui proposer un nouveau mandat à Lille l'an dernier. Parmi ses responsabilités confédérales, il a assumé, avec le succès qu'on sait, la réflexion sur la création du mensuel « Ensemble »... Cette tâche n'est pas terminée avec le lancement du titre, la question de la presse confédérale est encore à traiter sur bien des points et nous serons là, s'il en a besoin, pour lui apporter aide et soutien.

Artisan, avec l'Union départementale de l'Essonne, de la lutte pour un Comité de pilotage

chargé de l'implantation de la nouvelle imprimerie Québecor à Corbeil, il est profondément resté attaché à son entreprise et au département. Stéphane reste membre du CEN et s'impliquera plus dans le travail confédéral, à la CE et dans la Commission presse confédérale qui est une tâche importante pour notre organisation. Elu au CE d'une des UL les plus importantes de France, celle de Corbeil, Stéphane accumule les expériences militantes qui lui permettent d'être un des militants d'avenir au sein de notre Confédération.

Danièle Morel. Un grand cru de l'année 1949 ! Danièle est, comme on dit, consubstantielle de la Filpac-Cgt ! Venant du Syndicat général des industries papetières de Paris, elle est élue au Comité exécutif de la FTIP en 1983 et devient responsable régionale de l'Île-de-France.

Danièle prit une part active dans la fusion entre la FTIP et la FFTL et elle fut élue évidemment au tout nouveau bureau fédéral au congrès de Bombannes, qui fut fondateur de notre Filpac-Cgt en mai 1986. Elle en devient un véritable pilier, multipliant les responsabilités, devenant secrétaire fédéral en 1990, en charge de la protection sociale, du cartonnage, de la formation syndicale, des femmes salariées. En 2000, elle rajouta à ces responsabilités celles de la politique financière et de l'administration. A ce titre, elle eut à mener la transformation radicale du système de cotisation, et fut une des animatrices de la mise en place du cogitiel et de cogétise.

Durant ces années, elle eut également à assumer des responsabilités internationales en étant élue durant de nombreuses années à l'Union internationale de la FSM de la Chimie, du Pétrole et du papier. C'est dire que peu de camarades au sein de la Fédération connaissent notre organisation aussi bien que Danièle.

Nous avons parcouru un grand chemin avec Danièle : derrière la militante, il y a la personnalité d'une femme affrontant les situations les plus diverses avec une force de caractère peu commune. Je sais que l'injustice, l'agressivité l'affecte profondément et elle garde cela, en général pour elle, peut être pour sa famille. Pendant longtemps, lors des élections à la direction fédérale, elle a connu les difficultés qu'ont les femmes à s'imposer dans un monde syndical masculin. Là où d'autres auraient flanchés, Danièle y retrouvait de la force pour aller encore plus loin dans un de ces combats qui lui

importent le plus : l'égalité professionnelle entre femmes et hommes... également dans l'organisation syndicale.

Danièle a accepté de participer à la mise en place de la nouvelle direction fédérale en ne se représentant pas à un poste électif, facilitant ainsi la montée d'autres camarades. Mais elle sait bien qu'il faut encore transmettre l'expérience. C'est pour cela qu'elle continuera d'être dans l'équipe fédérale au sein de laquelle elle développera un secteur encore trop confidentiel, celui de l'ensemble des activités utiles aux syndicats, ces fameux « services » multiples que nos organisations nous demandent d'assurer.

Ce n'est donc pas un départ, mais surtout un hommage appuyé d'une Fédération à une de ses militantes les plus fidèles ayant assumé des responsabilités importantes, souvent difficiles, et qui continuera de le faire dans un registre différent. Vous la verrez donc encore à l'avenir...

Permettez-moi, pour une fois, d'associer d'autres camarades à cet hommage :

Christiane Lourdez. Elle n'est pas secrétaire fédérale, elle est plus que cela. Après près de 25 ans, des noces d'argent, de présence dans la Fédération, Christiane prend un peu de recul après ce congrès. C'est en 1982 qu'elle vint à la FFTL pour assurer le secrétariat de notre regretté Jacques Piot.

Depuis ce temps là, elle est l'indispensable coordinatrice de notre secrétariat.

Mais son rôle est bien plus que cela. Véritable vigie de la Fédération, elle à l'œil sur tout et n'hésite pas, et bien souvent heureusement, à rappeler à tel ou tel membre de la direction fédérale, une tâche qu'il aurait très bien pu rater. Vous ne pouvez pas vous imaginer combien de situation, politique, administrative, humaine, Christiane a pu sauver alors que nous n'en avions pas vu l'enjeu.

Je tiens à dire ici que je n'aurai pas pu assumer la responsabilité de secrétaire général sans l'appui, le soutien, l'aide constant de Christiane. Elle connaît mon emploi de temps mieux que moi, elle organise ainsi une partie importante de ma vie. Cela ne peut se faire sans une sacrée dose de confiance, d'amitié et, en ce qui me concerne, je l'avoue, de l'affection.

Evidemment, personne n'est irremplaçable, encore que... C'est une part d'histoire de la Fédération qui est portée par une camarade, une militante qui a su aussi, en dehors de notre

organisation, assurer des responsabilités politiques en étant maire-adjointe communiste de sa commune.

Christiane prendra dorénavant plus de temps avec son époux, Maurice Lourdez que je voudrais associer à cet hommage. Nous l'avions déjà fait lors de son départ à la retraite mais je tiens ici à renouveler toute le respect et l'admiration que nous lui devons pour toutes ces années de militantisme au sein de la Cgt à des responsabilités essentielles pour la stratégie de lutte de nos organisations.

Christiane ne va pas non plus quitter totalement la Fédération : elle continuera d'assurer le secrétariat de l'activité internationale à mi-temps et nous nous réjouissons tous de continuer à pouvoir bénéficier de son apport inestimable... Christiane, nous avons encore du chemin à faire ensemble, ça permet d'atténuer la mélancolie qui nous commençait à nous gagner...

Je voudrais, devant vous, rendre aussi un autre hommage à un camarade qui quitte le CEN ; les autres m'en excuseront mais si je fais une exception pour Jean Landry c'est qu'il faut que je rectifie publiquement un malentendu. Lors des remerciements faits aux camarades sortants du CEN, j'avais fait état du parcours spécifique de Jean, pensant que l'assistance le connaissait, ce fameux parcours.

Jean Landry. Comme beaucoup d'autres avec lui, Jean est un militant chrétien qui a commencé à vivre sa foi en devenant prêtre. Il voulait vivre sa foi dans l'esprit de la Mission de France, dont le but était de regrouper des prêtres désireux d'exercer leur ministère dans les milieux prolétaires défavorisés des villes et des campagnes.

Malgré l'interdiction faite par le pape Pie XII aux prêtres de travailler en usine, nombreux d'entre eux franchissant le Rubicon est vivaient leur foi au côté des travailleurs et dans leurs organisations syndicales. C'est ce que fit Jean qui, après de nombreuses vicissitudes, devint correcteur dans la presse et fit le choix de quitter la prêtrise tout en gardant sa foi.

Dans une lettre que la Fédération gardera précieusement, Jean dit à propos d'une éventuelle intervention le concernant lors de ce congrès : « Je pense aussi que ce serait de la part de mes compagnons de route et de luttes, une occasion de dire à mon Eglise qu'elle a eu tort de me (de nous...) marginaliser au motif que moi et d'autres avons pris femmes... en restant fidèles à notre vocation première

de servir les Hommes dans la classe ouvrière ».

Parce que nous mesurons, au sein de la Cgt et de la Fédération, l'apport important des ces nombreux militants chrétiens, parce que nous tenons à dire à Jean que ses interventions au sein de notre CE furent toujours des moments forts et dont les arguments touchaient, je tenais à les saluer tous en la personne de Jean Landry, ici présent au congrès.

Je terminerai cette intervention en rendant hommage et en exprimant notre profonde gratitude à des camarades qui, ayant par le passé assumé des responsabilités à divers niveaux au sein de la Fédération, ont continué et vont encore continuer à assurer une part importante du travail fédéral. Je cite ici, Roger Lecomte, ancien secrétaire de la Fédération mais qui assume toujours d'importantes responsabilités à l'OPCA CGM et à l'Observatoire, Maurice Lecomte, ancien secrétaire fédéral animant actuellement l'activité sociale avec un autre ancien membre du BF, Philippe Belloncle, Daniel Légerot, coordinateur de toute l'activité internationale de la Fédération avec son ami et complice Jean-Jacques Hédoüin, Inès Deiss, animatrice de nombreux secteurs d'activités revendicatives, de Michel Ponce, éditeur du Point du Jour et infatigable animateur dans le secteur public, Jean-Claude Dumont dans le secteur Orga fédéral, Christiane Sardinin pour la trésorerie. Toute l'équipe de l'Impac, tous bénévoles, prenant sur leur temps pour assurer une des responsabilités des plus importantes. A Marc Pinci et Jacques Durin et à toute l'équipe d'animation des luttes qui interviennent dans n'importe quel lieu de notre pays quand un syndicat en a besoin.

A travers eux tous, nous tenons à mettre en exergue la vraie richesse de notre organisation, ce sont ces femmes et ces hommes qui donnent de leur temps, de leur disponibilité physique et intellectuelle, pour que la Cgt soit présente là où les travailleurs l'attendent. Leur engagement syndical au départ les conduit à assumer des responsabilités qu'ils n'auraient jamais imaginé pour leur vie future. Peut être ne pensaient-ils pas avoir les capacités de le faire. Cela a pu se faire parce que l'organisation syndicale leur a fait confiance, a fait appel à eux, les a formés. C'est aussi tout cela qui fait la grandeur d'une organisation : cela devait figurer dans cet hommage.

Lille, le 8 novembre 2007

Avec eux...



Assurance : la Macif solidaire des syndiqués

Créé il y a plus de vingt ans,
le contrat Solidarité vie syndicale répond
à un véritable besoin d'assurance
des adhérents et militants.



La CGT et la Macif ont réaffirmé, le 14 septembre 2004, à travers une déclaration commune aux 5 confédérations syndicales, leur volonté d'apporter aux salariés toutes les garanties nécessaires à leur protection.

Une blessure au cours d'une manifestation, une chute en collant des affiches, un accident de voiture lors d'un déplacement... Que l'on soit militant ou simple adhérent, la vie syndicale comporte des risques et nul n'est à l'abri de tels incidents.

Une approche partenariale

Conscients de l'utilité économique et sociale de l'assurance, les organisations syndicales se sont penchées sur cette problématique. Mais avec qui travailler pour bâtir un vrai plan de protection dédié à l'activité syndicale ? Attachés au principe d'une assurance basée sur la solidarité, ils se sont naturellement rapprochés de la Macif. C'est ainsi que l'ensemble des centrales syndicales et la mutuelle se sont progressivement engagés dans des partenariats solides, dont la première réalisation fut très vite le contrat Solidarité vie syndicale.

Pour toute information, vous pouvez nous contacter au 05 49 09 44 96 ou par messagerie électronique : partenariat@macif.fr

La solidarité avant tout

Pour couvrir au mieux les syndiqués actifs, retraités ou privés d'emploi, la Macif a bâti une assurance "dommages corporels" agissant en cas d'accident dans le cadre d'un mandat ou d'une mission, d'un stage de formation syndicale ou plus généralement lors de toute participation à la vie de l'organisation.

Solidarité vie syndicale protège aujourd'hui la quasi-totalité des syndiqués, à titre individuel et de façon automatique.

"La solidarité est la clé de voûte du contrat, affirme Pierre Cantin, de la Direction des Partenariats à la Macif. Tout le monde bénéficie des mêmes garanties et nous travaillons sans cesse pour améliorer nos prestations. Depuis sa création, le contrat a permis d'indemniser plusieurs dizaines de décès et de nombreuses infirmités. A chaque fois, nous avons veillé à ne jamais laisser personne démunie, quelle que soit la gravité du sinistre. Dans une société où le statut du bénévole et du militant sont quasi inexistantes, une couverture efficace est une nécessité."

Les grandes lignes du contrat*

Pour vos dommages corporels suite à un accident au cours de la vie syndicale

• En cas de décès :

Versement d'un capital de 16 000 € et prise en charge des frais d'obsèques jusqu'à 1 600 €.

• En cas d'incapacité permanente :

Pour un taux d'invalidité permanente supérieur ou égal à 10 %, versement d'une indemnité dont le montant, calculé en fonction du taux retenu, pourra atteindre un maximum de 32 000 €. Un taux d'invalidité entre 5 et 9 % donne droit à une indemnité forfaitaire de 1 100 €.

• Aide à l'enfant :

Une indemnité de 1 600 € est versée à chaque enfant de l'assuré décédé ou atteint d'une invalidité d'au moins 66 % et ce pour chaque enfant mineur ou poursuivant des études. Cette indemnité est doublée si l'enfant devient orphelin de père et de mère après l'accident.

• Perte de salaires ou revenus :

90% de la perte réelle de salaire net imposable en cas d'arrêt de travail de plus de 15 jours. Une indemnité versée en complément des prestations des régimes de protection sociale pendant une période maximale de 18 mois.

Une assurance responsabilité civile et défense-recours, en plus :

Si son contrat personnel lui fait défaut, Solidarité Vie Syndicale couvre la responsabilité civile de l'adhérent dans le cadre de ses activités syndicales. Une couverture qui s'accompagne d'une garantie « Défense et Recours » qui permet à l'adhérent d'être défendu devant les Tribunaux en cas de poursuites ou de réclamer au tiers responsable la réparation de son préjudice. En cas d'accident, le syndicat doit simplement informer la confédération :
tél. : 01 48 18 84 46 - mail : a.diaz@cgt.fr qui donnera alors une déclaration de sinistre rappelant le numéro du contrat souscrit par la confédération.

Sans oublier l'assistance aux militants

Prise en charge en assistance-rapatriement des militants en déplacement à l'étranger sous mandat syndical.

*Exemples de garanties extraites du contrat Solidarité vie syndicale en date du 1^{er} janvier 2007